

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 4 mars 2025

1. Le Conseil académique a approuvé :

- ☞ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 17 décembre 2024
- ☞ La création de l'école d'été dédiée au théâtre

2. Le Conseil académique a émis un avis favorable concernant :

- ☞ La suppression d'un poste de professeur agrégé au sein de l'Institut CPSN en discipline allemand (CER LEA) pour la rentrée 2025-2026
- ☞ L'actualisation du schéma directeur durabilité (version 2)

3. Le Conseil académique a été informé de :

- ☞ L'arrêté du Président portant interdiction d'accès aux locaux de l'établissement

4. Le Conseil académique a procédé à :

- ☞ L'élection partielle d'un représentant des usagers au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique [Gouvernance – Conseil académique en formation plénière](#).

Le Président d'Avignon Université

Georges LINARÈS

Signature calligraphique

Georges Linares

le 11/03/2025 12:10:52 +01:00



Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr